



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C69178873

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL																																																																													
Contrôle technique périodique	27/03/2026	26061218																																																																													
(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ																																																																														
Défavorable pour défaillances majeures	<p>Défaillances majeures : 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVD 4.5.1.c.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE BROUILLARD AVANT ET ARRIÈRE) : Mauvaise fixation : très grand risque de détachement ou d'éblouissement AVD 5.1.3.a.2. ROULEMENT : Jeu ou bruit excessif ARD 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV</p> <p>Défaillances mineures : 1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante AVG, AVD 1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé AVG, ARD, AVD, ARG 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD 5.2.3.e.1. PNEUMATIQUES : Usure anormale ou présence d'un corps étranger AVG, AVD 5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu AVG, AVD 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé ARG 6.2.13.b.1. AUTRES OUVRANTS : Détérioration G, D</p> <p>Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 10/06/2025 : 172846 km / 02/03/2026 : 200036 km</p>																																																																														
(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ																																																																															
26/05/2026																																																																															
NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE																																																																															
Contre-visite																																																																															
IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE																																																																															
N° D'AGRÈMENT : S033C324																																																																															
(9) RAISON SOCIALE : SARL AUTO BILAN BANLIEUE SUD																																																																															
(3) COORDONNÉES : 1 CHEMIN DE LA GRANGE 33650 MARTILLAC Tél : 0556726262																																																																															
(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR																																																																															
N° D'AGRÈMENT : 033F1011																																																																															
SIGNATURE :																																																																															
IDENTIFICATION DU VÉHICULE																																																																															
(2) Immatriculation et pays : FW-786-AR (F)	Date d'immatriculation : 02/03/2026	Date de 1 ^{ère} mise en circulation : 22/12/2020																																																																													
Marque : CITROEN	Désignation commerciale : JUMPY																																																																														
(1) N° dans la série du type (VIN) : VF7VFAHKKLZ087676	(5) Catégorie internationale : N1	Genre : CTTE																																																																													
Type/CNIT : N10CTRCT0713957	Énergie : GO																																																																														
Document(s) présenté(s) : Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice																																																																															
(4) KILOMÈTRAGE RELEVÉ	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES																																																																														
200038	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th colspan="2">AVANT</th> <th colspan="2">ARRIERE</th> </tr> <tr> <th></th> <th>G</th> <th>D</th> <th>G</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ripage (-8 à +8 m/km) :</td> <td colspan="4">-7.7 m/km</td> </tr> <tr> <td>Dissymétrie suspension (≤ 30%) :</td> <td colspan="2">9 %</td> <td colspan="2">5 %</td> </tr> <tr> <td>Forces verticales :</td> <td colspan="2">1111 daN</td> <td colspan="2">760 daN</td> </tr> <tr> <td>Frein de service</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage :</td> <td>328 daN</td> <td>362 daN</td> <td>241 daN</td> <td>230 daN</td> </tr> <tr> <td>Déséquilibre (<20%) :</td> <td colspan="2">10 %</td> <td colspan="2">5 %</td> </tr> <tr> <td>Forces de freinage (efficacité) :</td> <td>328 daN</td> <td>362 daN</td> <td>241 daN</td> <td>230 daN</td> </tr> <tr> <td>Taux d'efficacité global (≥50 %) :</td> <td colspan="4">62 %</td> </tr> <tr> <td>Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :</td> <td colspan="4">24 %</td> </tr> <tr> <td>Émissions à l'échappement</td> <td colspan="4"></td> </tr> <tr> <td>Opacité des fumées(0.51 m-1) :</td> <td colspan="4">C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1</td> </tr> <tr> <td>Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :</td> <td colspan="2">-1.7 %</td> <td colspan="2">-2.6 %</td> </tr> <tr> <td>Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :</td> <td colspan="2">-4.0 %</td> <td colspan="2">-4.0 %</td> </tr> </tbody> </table>					AVANT		ARRIERE			G	D	G	D	Ripage (-8 à +8 m/km) :	-7.7 m/km				Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	9 %		5 %		Forces verticales :	1111 daN		760 daN		Frein de service					Forces de freinage :	328 daN	362 daN	241 daN	230 daN	Déséquilibre (<20%) :	10 %		5 %		Forces de freinage (efficacité) :	328 daN	362 daN	241 daN	230 daN	Taux d'efficacité global (≥50 %) :	62 %				Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	24 %				Émissions à l'échappement					Opacité des fumées(0.51 m-1) :	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1				Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.7 %		-2.6 %		Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	
	AVANT		ARRIERE																																																																												
	G	D	G	D																																																																											
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-7.7 m/km																																																																														
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	9 %		5 %																																																																												
Forces verticales :	1111 daN		760 daN																																																																												
Frein de service																																																																															
Forces de freinage :	328 daN	362 daN	241 daN	230 daN																																																																											
Déséquilibre (<20%) :	10 %		5 %																																																																												
Forces de freinage (efficacité) :	328 daN	362 daN	241 daN	230 daN																																																																											
Taux d'efficacité global (≥50 %) :	62 %																																																																														
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	24 %																																																																														
Émissions à l'échappement																																																																															
Opacité des fumées(0.51 m-1) :	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1																																																																														
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-1.7 %		-2.6 %																																																																												
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %																																																																												
INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE																																																																															
PROCÈS-VERBAL N° :	DATE :																																																																														
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :																																																																															